

Révision du SRCE d'Île-de-France

Ateliers d'échanges techniques territorialisés

Construction de la cartographie dans l'Essonne

Essonne
TERRE D'AVENIRS

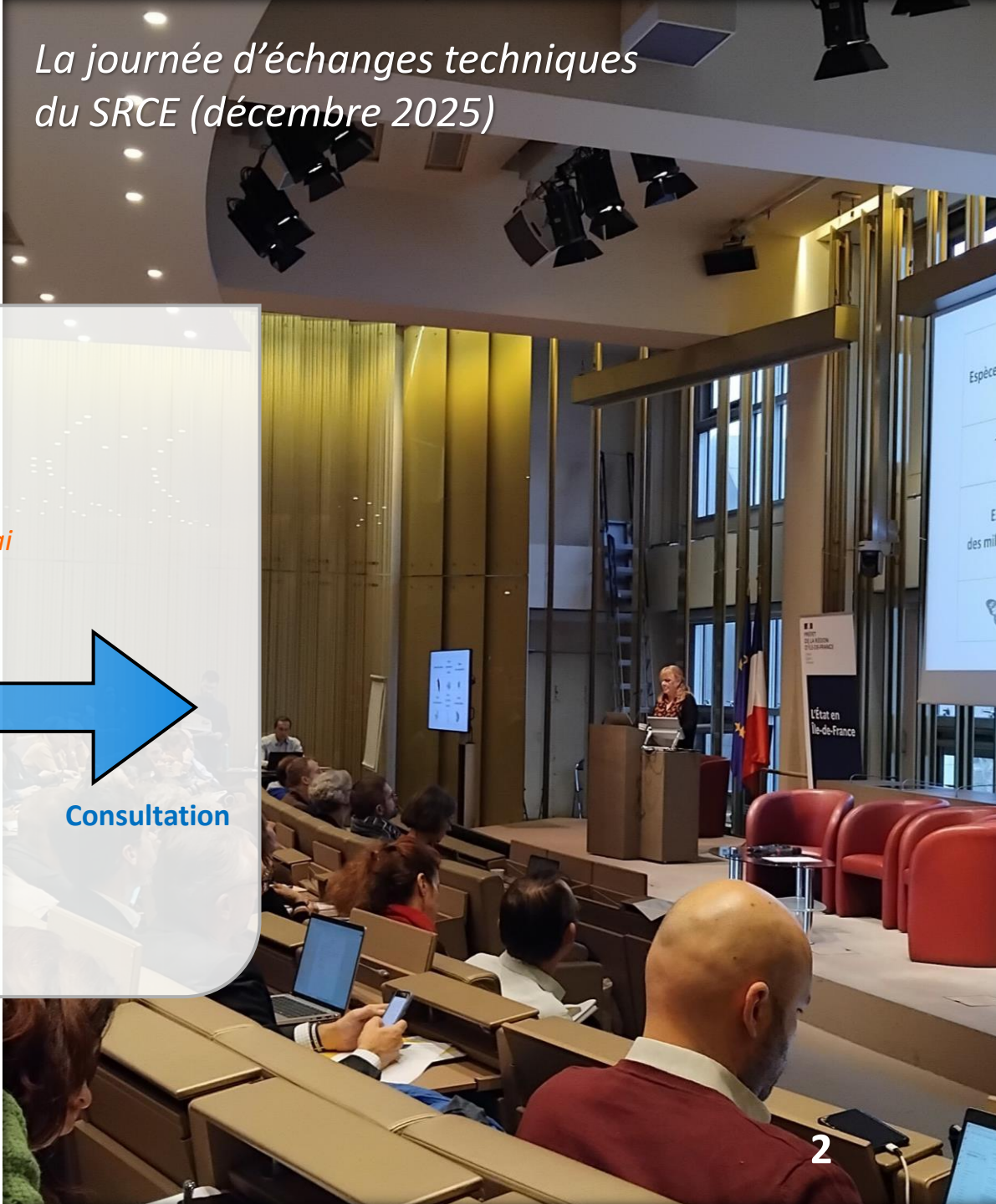
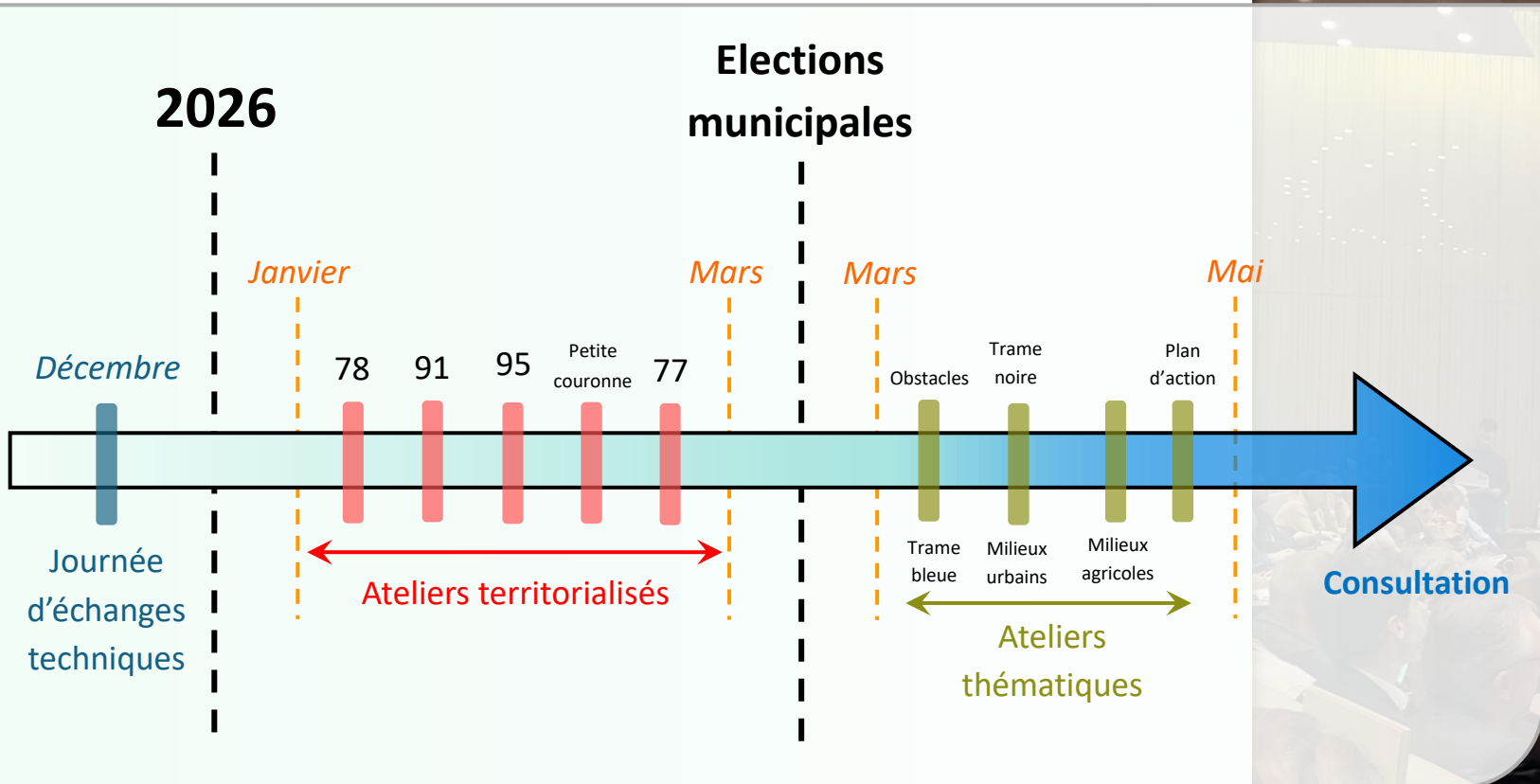


OUVERTURE DES ÉCHANGES

Les échanges techniques

Une démarche en trois temps

La journée d'échanges techniques
du SRCE (décembre 2025)



INTRODUCTION AU SRCE

Trame verte et bleue

Quels enjeux ?

La Trame verte et bleue

Préserver et restaurer les **continuités écologiques** pour que les espèces puissent accomplir leur cycle de vie :

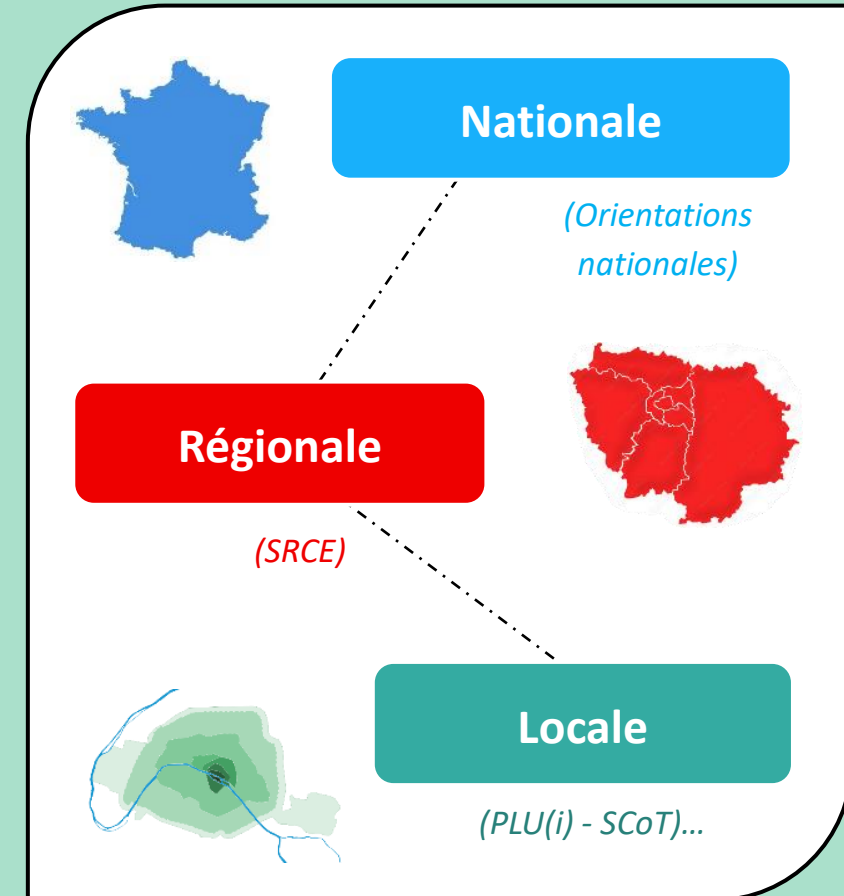
- « Enrayer la **perte de biodiversité** »

Tout en

- « Prenant en compte les **activités humaines** »

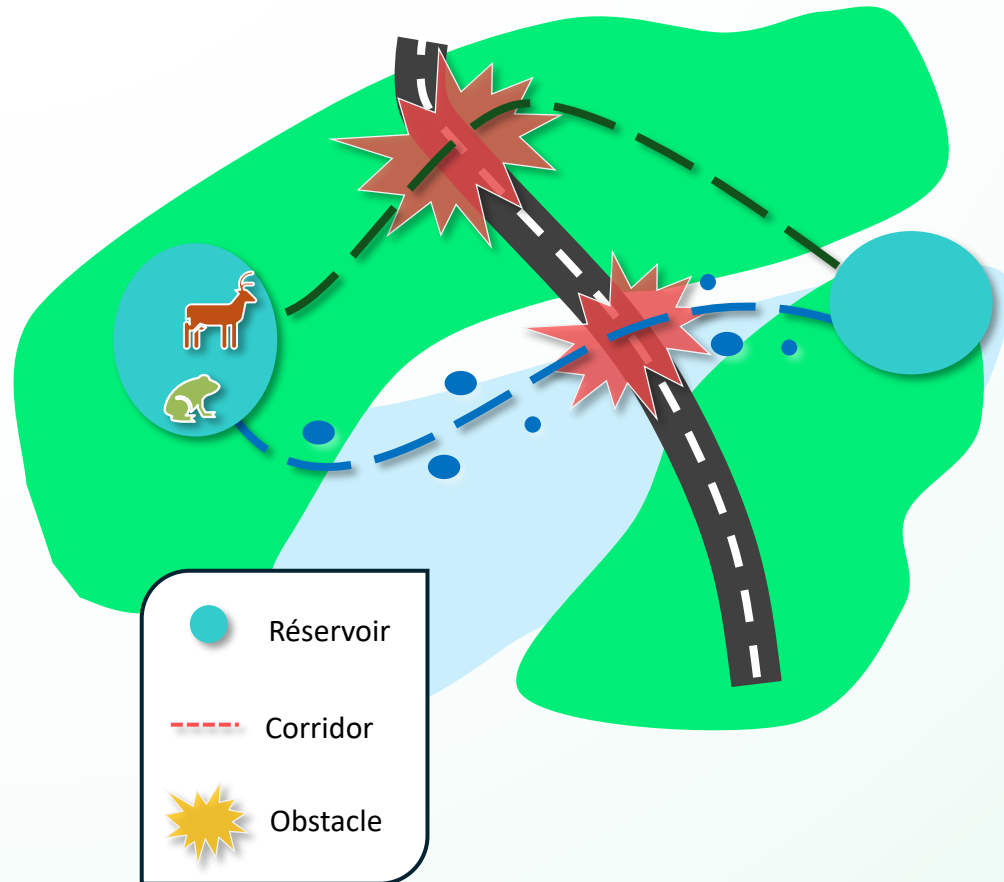
Code de l'environnement (L371-1)

Multi - échelle



Trame verte et bleue

Dans le code de l'environnement



Réservoirs de biodiversité

« Espaces dans lesquels la **biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée**, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie » (R371-19)

Corridors écologiques

« Assurent des **connexions entre des réservoirs de biodiversité**, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie » (R371-19)

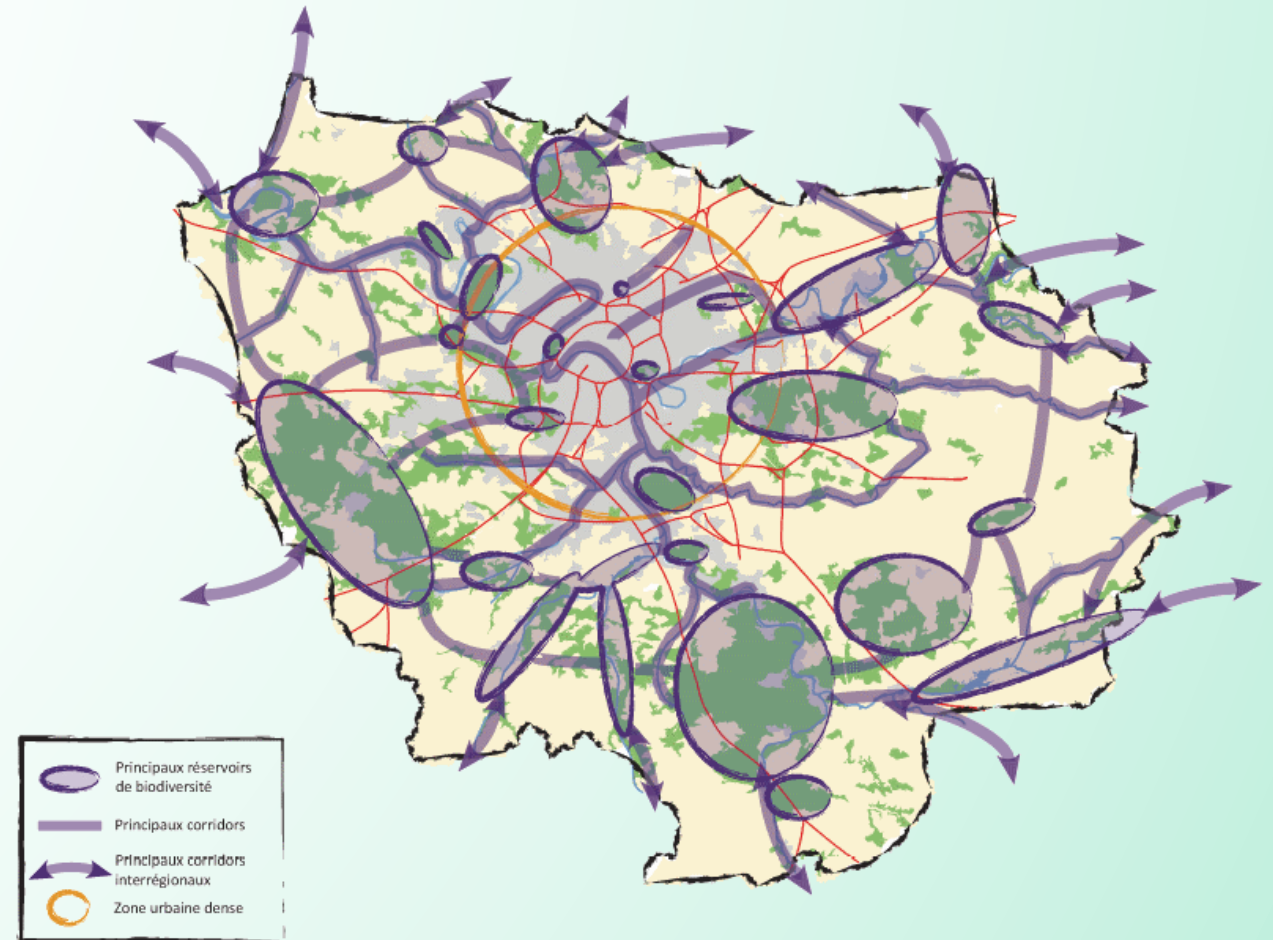
Obstacle aux continuités écologiques

« Élément d'**origine anthropique** [...] qui a pour conséquence de fragmenter les habitats et de limiter ou de rendre impossible son **franchissement** par certaines espèces. » (Dec. 2019-1400 du 17/12/2019)

SRCE d'Île-de-France

Un exercice cadré

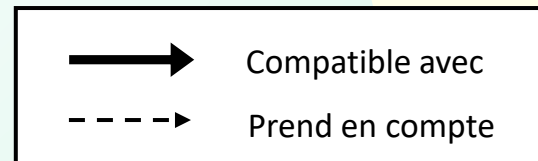
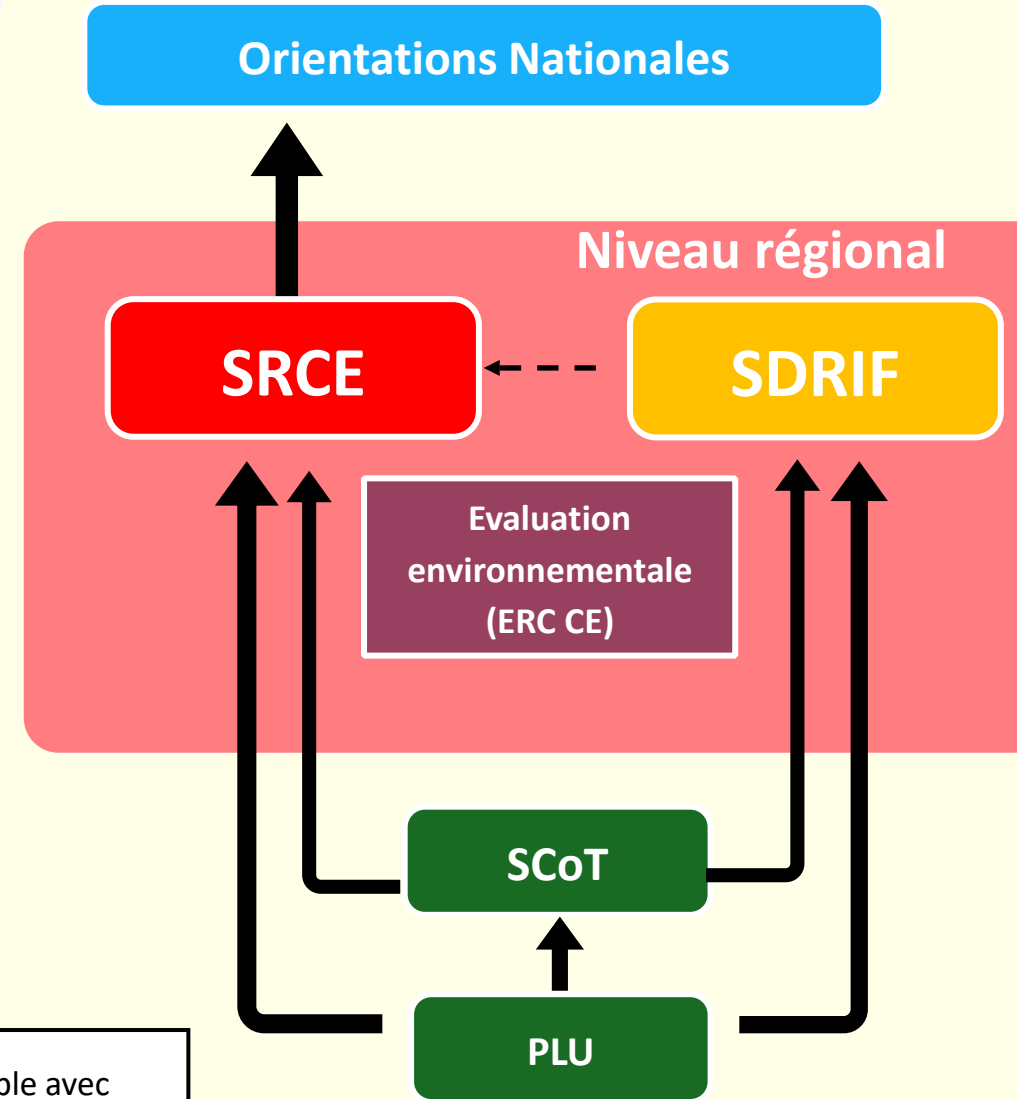
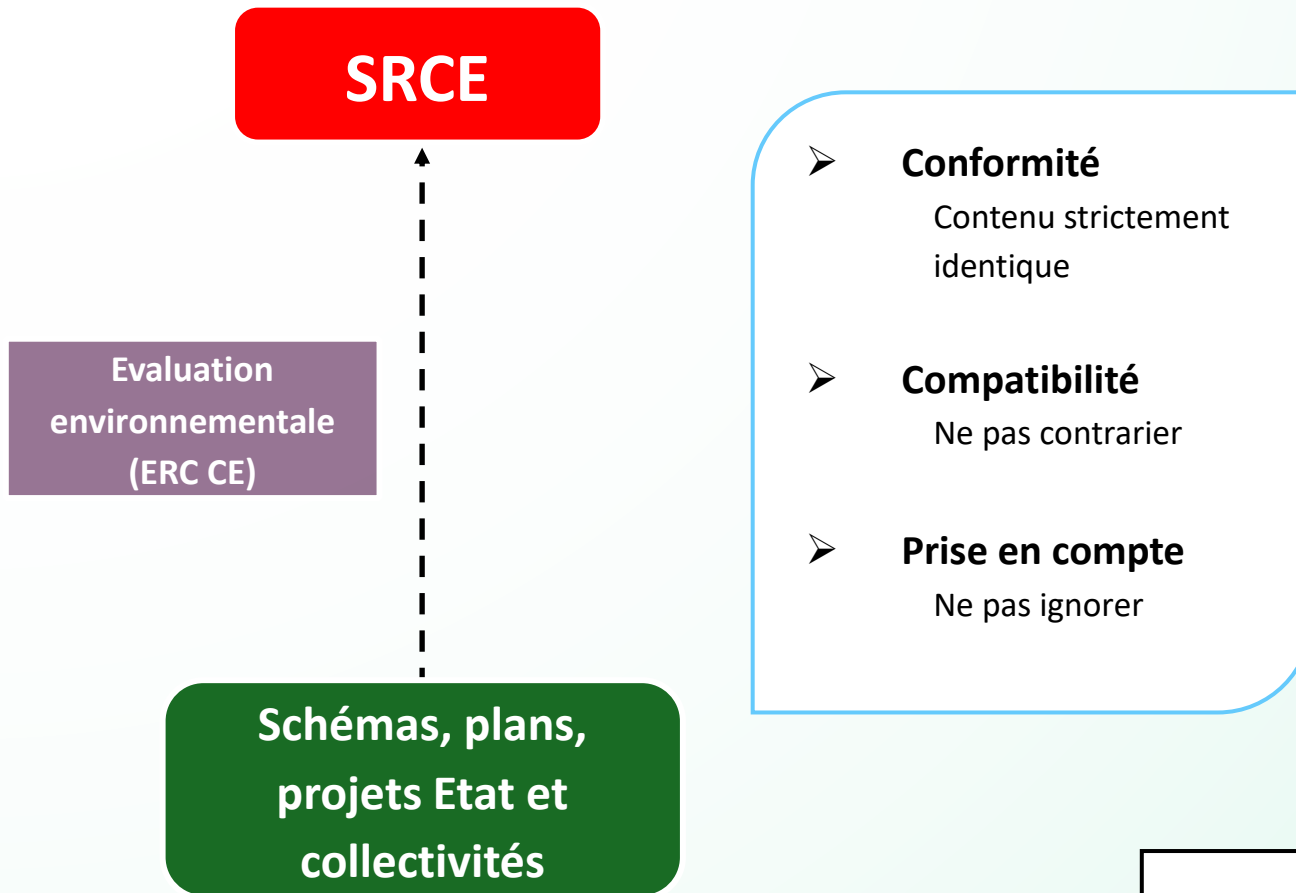
- Identifier la TVB à échelle régionale (échelle du 1/100 000)
- Définir les **objectifs à atteindre** en matière de préservation et restauration des continuités écologiques
- Porté conjointement par l'**Etat** (le préfet de région) et le **Conseil régional**



Carte de synthèse régionale schématique des éléments de la trame verte et bleue

Échelon régional

L'opposabilité du SRCE



SRCE d'Île-de-France

Pourquoi une révision ?

- Un nouveau **cadre réglementaire**
[SNB – SRB – SDRIF-E – Etc.]
- Des **données à actualiser**
[Occupation sol — Aires protégées – Répartition espèces]
- Un **schéma à réadapter**
[Opérationnel – Pédagogique – Pertinent]
- De **nouveaux enjeux**
[Trame noire – Nature en ville – Points noirs]



- **Tome I**
Les composantes de la TVB
- **Tome II**
Les enjeux et le plan d'action
- **Tome III**
L'Atlas cartographique
- **Tome IV**
Le Rapport environnemental

Le **SRCE** d'Île-de-France (*depuis 2013*)

Les Pilotes

Assistance à
maîtrise
d'ouvrage




**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**L'INSTITUT
PARIS
REGION**

Prestataire
cartographie

**URBAN-
ECO**^{SCOP}
ÉCOLOGIE URBAINE ET PAYSAGE

Identification
TVB

3) Enquête
publique

2) Consultation

AUXILIA
Groupe SOS

1) Echanges
techniques

Cartographie

Rédaction
SRCE

Évaluation environnementale

Révision du SRCE

Pourquoi des échanges techniques ?

Les échanges avec les partenaires sont essentiels pour construire un schéma approprié, qui tire parti de l'**expertise des acteurs de la biodiversité** :

1. Mobiliser l'**expertise locale**

- Connaître « la réalité du terrain »
- Puiser dans les « retours d'expérience »

2. Aborder des **thématiques spécifiques**

- *Réflexions collectives sur des sujets cruciaux du SRCE*





PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 Région
Île de France

L'INSTITUT
PARIS
REGION

L'INSTITUT
PARIS
REGION

ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

**URBAN-
ECO** SCOP
PROJET URBAIN ET PAYSAGE



Quelques défis

Nicolas Cornet – L'Institut Paris Region

Quelques défis

Des points forts...

Un document « **cohérent et pertinent** »
ayant permis une bonne prise en compte
dans les documents d'urbanisme.

Un dispositif d'**accompagnement solide**

...et des axes d'amélioration

Complexe et technique

Un certain **manque de pédagogie**

Un besoin fort « de **prioriser, simplifier, décrire et expliciter** »
les enjeux.

Des **orientations « trop générales »**

Une approche **cloisonnée**

Peu opérationnel

Perçu « **opposé aux enjeux urbains** »

« **Opposant biodiversité et activités humaines** ».

Une **incompréhension** à propos des corridors écologiques

La **complexité des cartes**



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Région
Île de France



ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

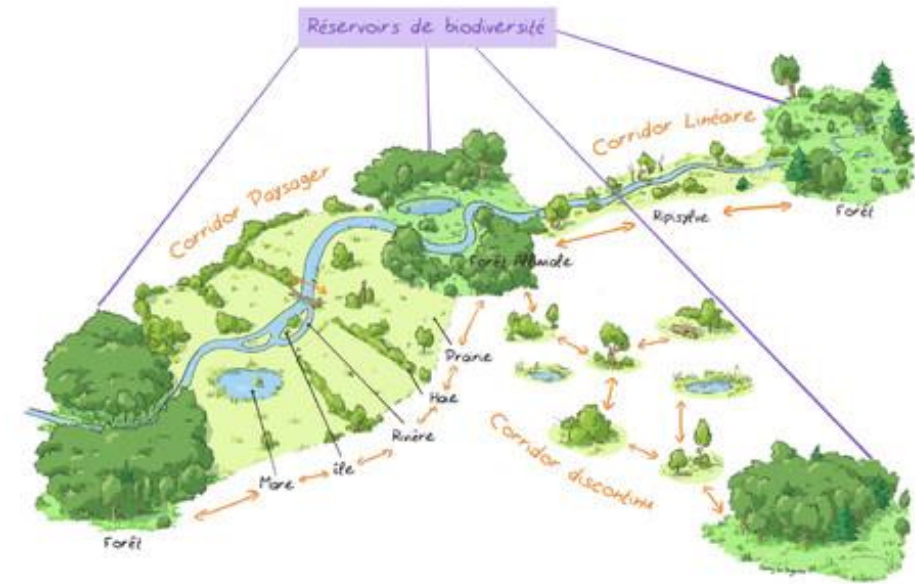


LA MÉTHODOLOGIE DE RÉVISION

Marine Linglart, Urban-Eco

Objectifs de la mission

- **Productions attendues :**
- Carte complète des Réservoirs de biodiversité
 - Île-de-France globale
 - Zones urbaines
- Définition des trames et sous-trames
- Modélisation des continuités écologiques



Résultats attendus :

Aboutir à un ensemble de cartographies

- *faciles à appréhender*
- *lisibles et adaptées à l'échelle régionale (1/100 000)*
- *mais juste localement (1/25 000)*
- *Cohérent avec les autres documents cadres (SDRIF-e)*
- *couvrant les grands enjeux de biodiversité franciliens*
- *aidant à des prises de décision pour des programmes ou des projets*

Illustration des trames écologiques
Sources: Centre de ressource TVB



Objectifs de la mission

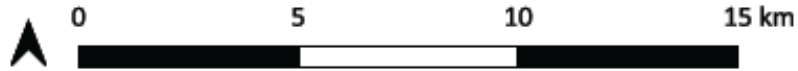
Carte des zonages écologiques

Limite administrative

- Régionale
- Départementale
- EPCI
- Communale

Zonage écologique

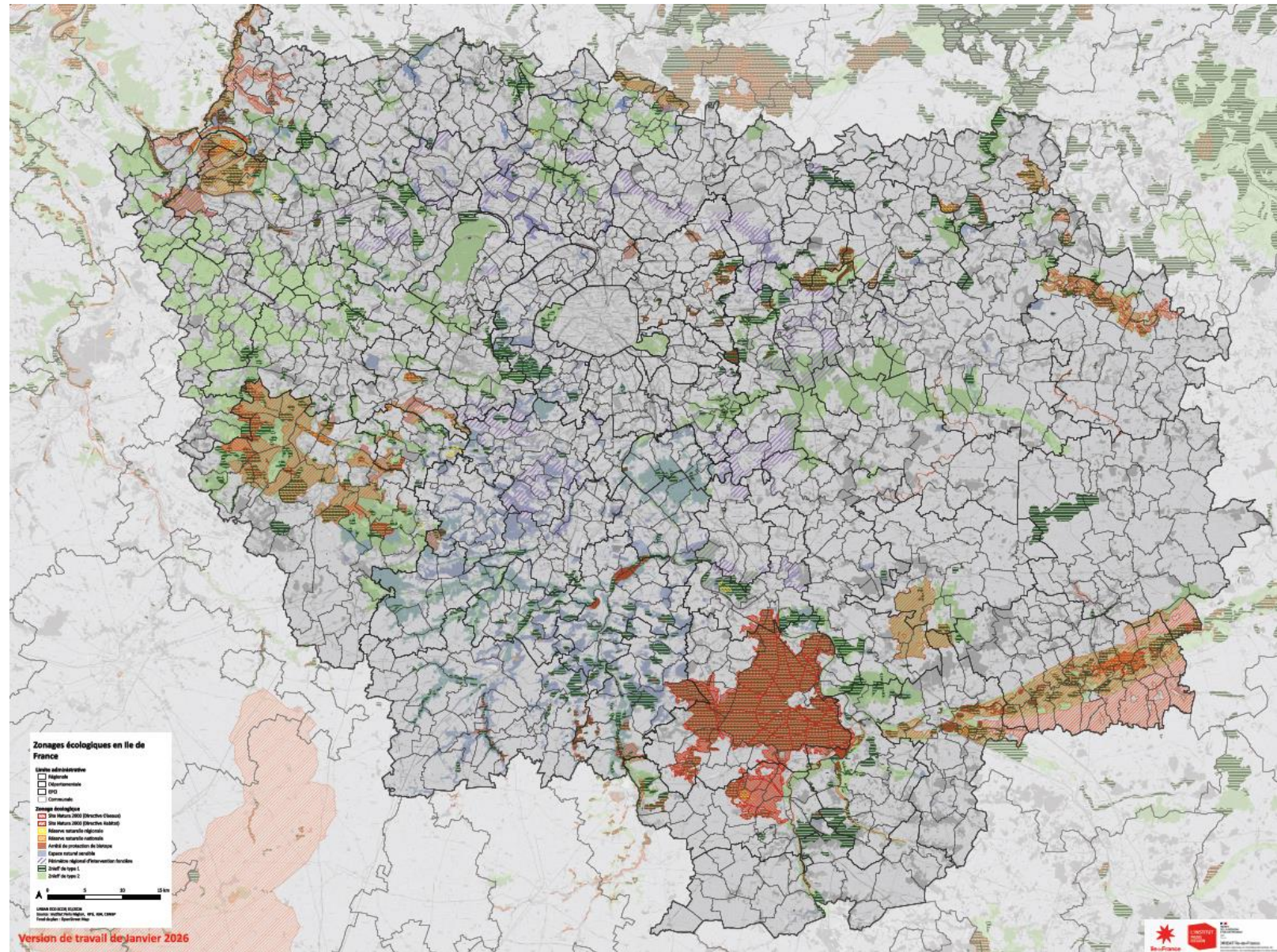
- ▨ Site Natura 2000 (Directive Oiseaux)
- ▨ Site Natura 2000 (Directive Habitat)
- ▨ Réserve naturelle régionale
- ▨ Réserve naturelle nationale
- Arrêté de protection de biotope
- Espace naturel sensible
- ▨ Périmètre régional d'intervention foncière
- ▨ Znieff de type 1
- Znieff de type 2



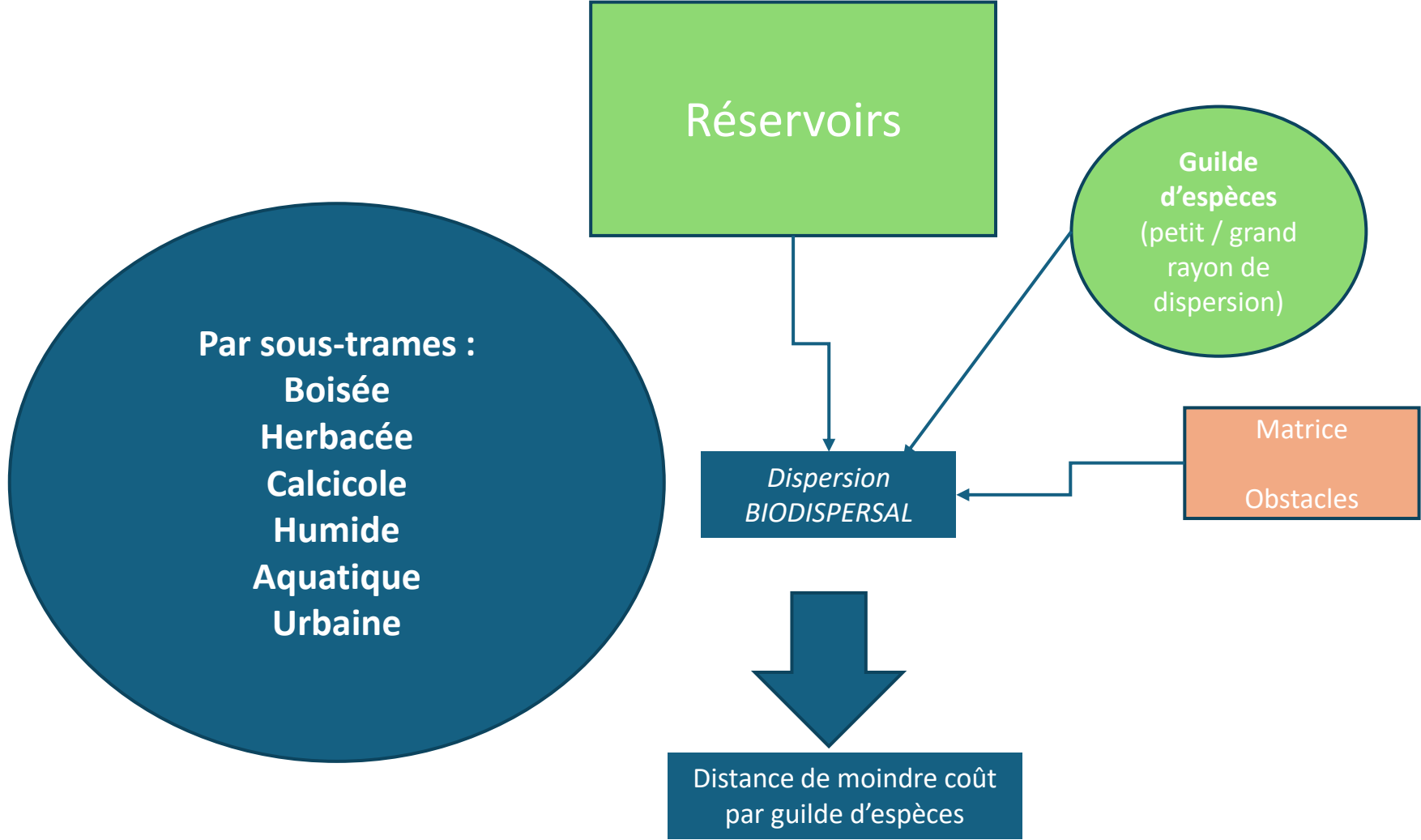
URBAN ECO SCOP, 01/2026

Source : Institut Paris Région, RPG, IGN, CBNBP

Fond de plan : OpenStreet Map



Méthode de travail



Méthode de travail

Les réservoirs de biodiversité

Données mobilisées pour produire les réservoirs

Réservoirs 2013

MAJ Sites patrimoniaux

MAJ OS

Complément OS boisées/ouvertes



Vérification des objets

Vérification des grands types d'OS



Compléments
thématiques

- Milieux prairiaux (prairie, friches...)
- Habitats calcicoles
- Milieux humides / Mares
- Milieux urbains végétalisés

Données mobilisées => impératif d'homogénéité et de cohérence à l'échelle régionale

- Formation herbacée du MOS+ / Données locales
- Ajout du RPG pour les prairies
- Ajout des prairies CBNBP (Pelouses calcicoles, prairies et friches mésoxérophiles, prairies et friches humides)
- Mares du SNPN et ZH des SAGE et CBNBP

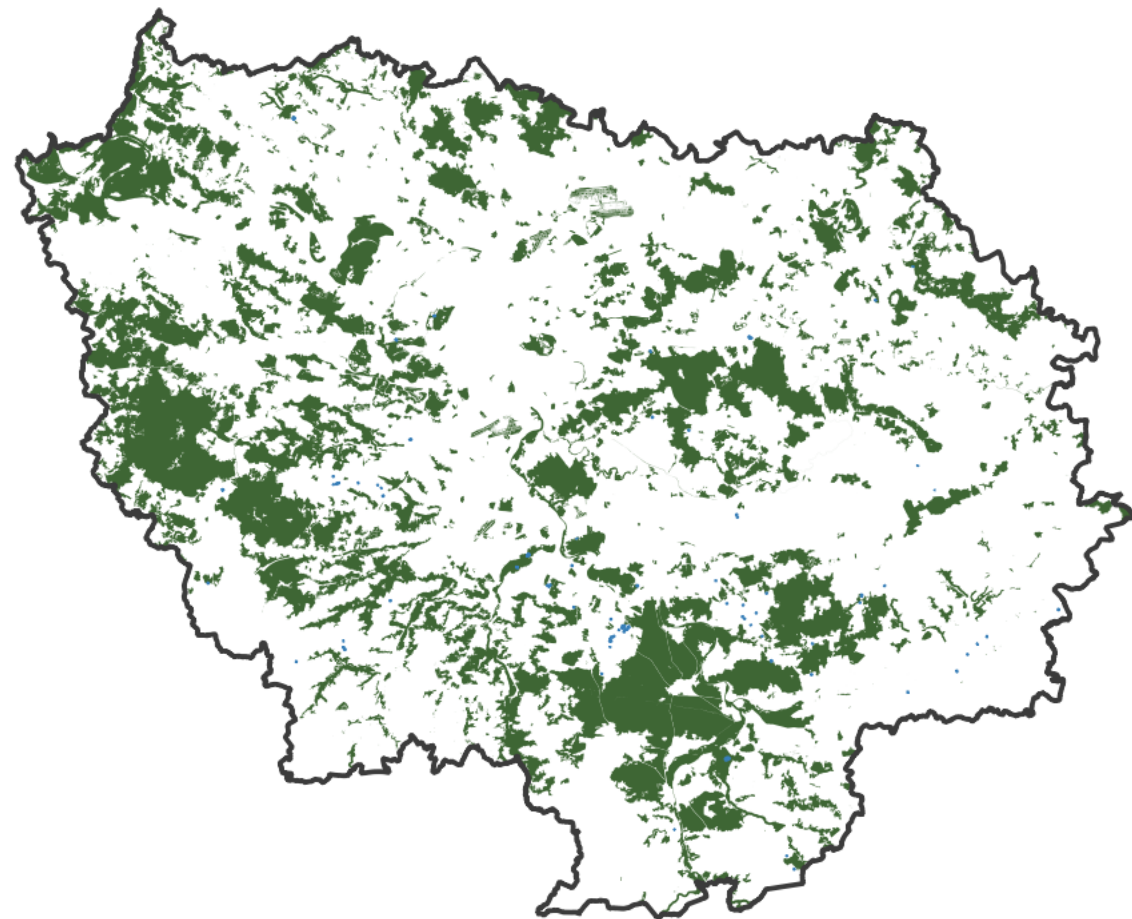


Réservoirs régionaux de biodiversité

Trame verte

Réservoirs 2023 = 3327 km² - 27,6% de la surface de l'Ile de France

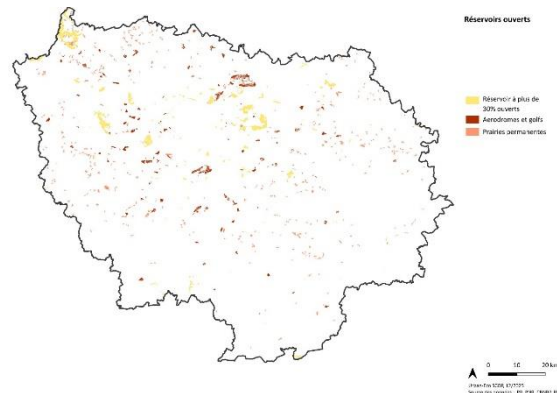
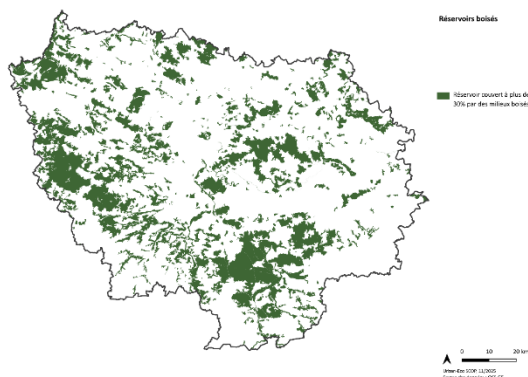
Réservoirs 2026 = 3494 km²



Part Boisé

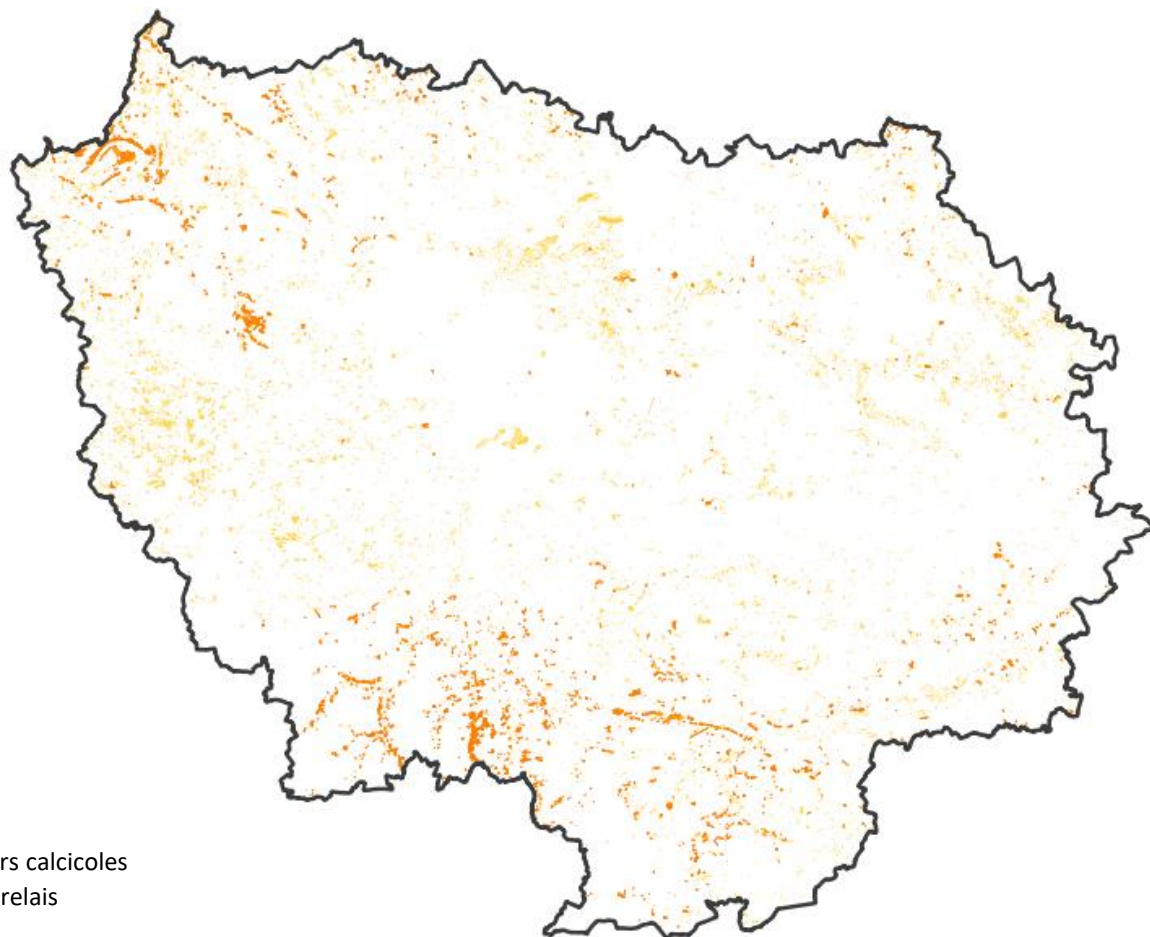
/

Part Prairiale



Réservoirs régionaux de biodiversité

Trame verte - sous-trame : Pelouses et prairies calcicoles

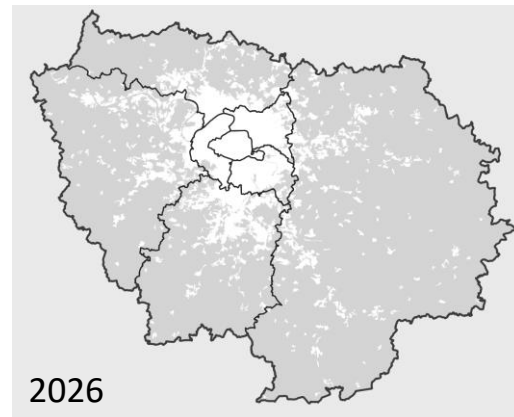
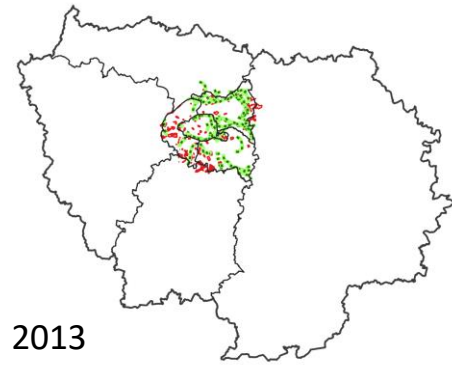


■ Réservoirs calcicoles
■ Espaces relais

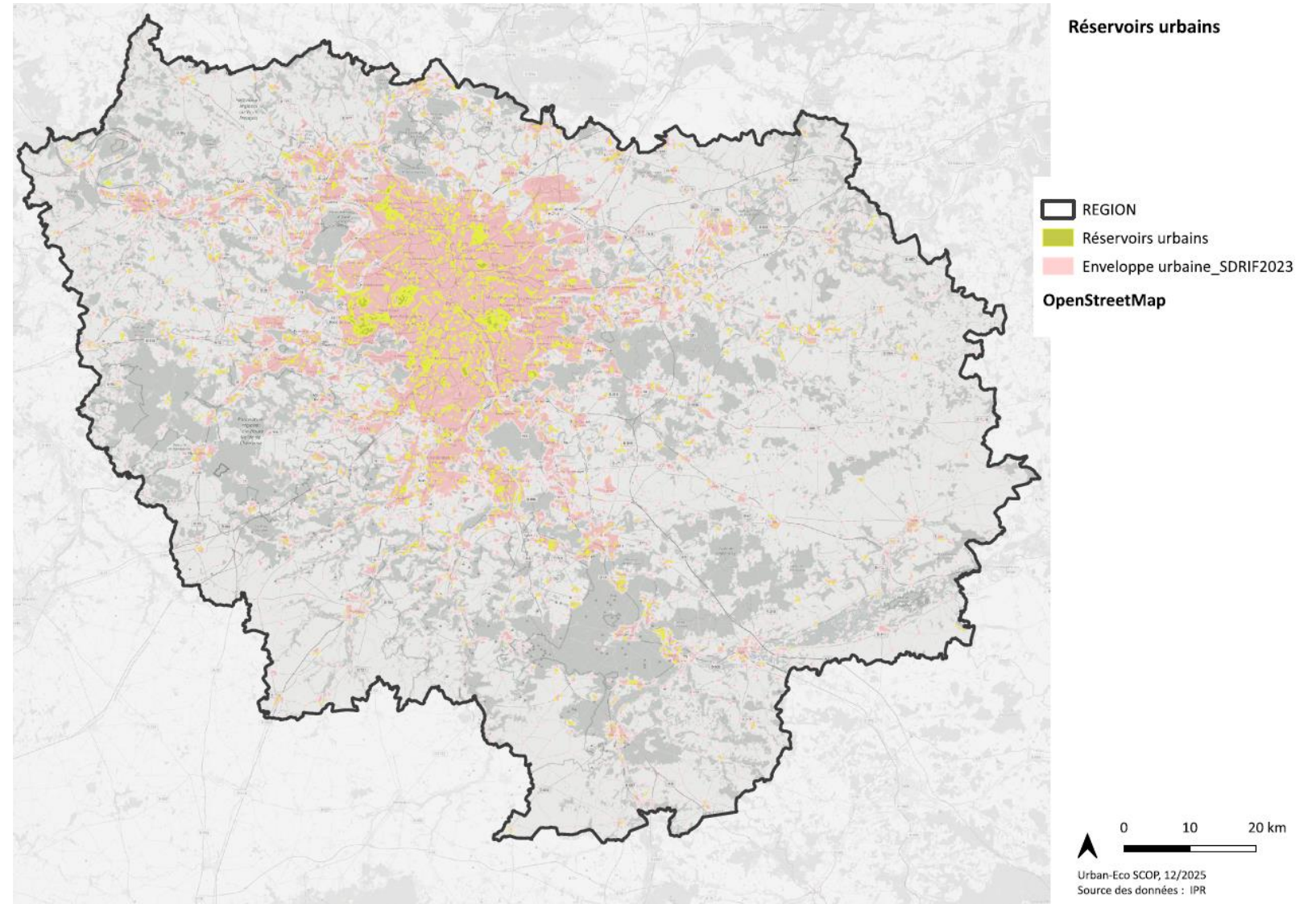


Réservoirs régionaux de biodiversité

Trame verte – sous trame milieux urbains



Zone urbaine du SDRIFe de plus de 50 ha

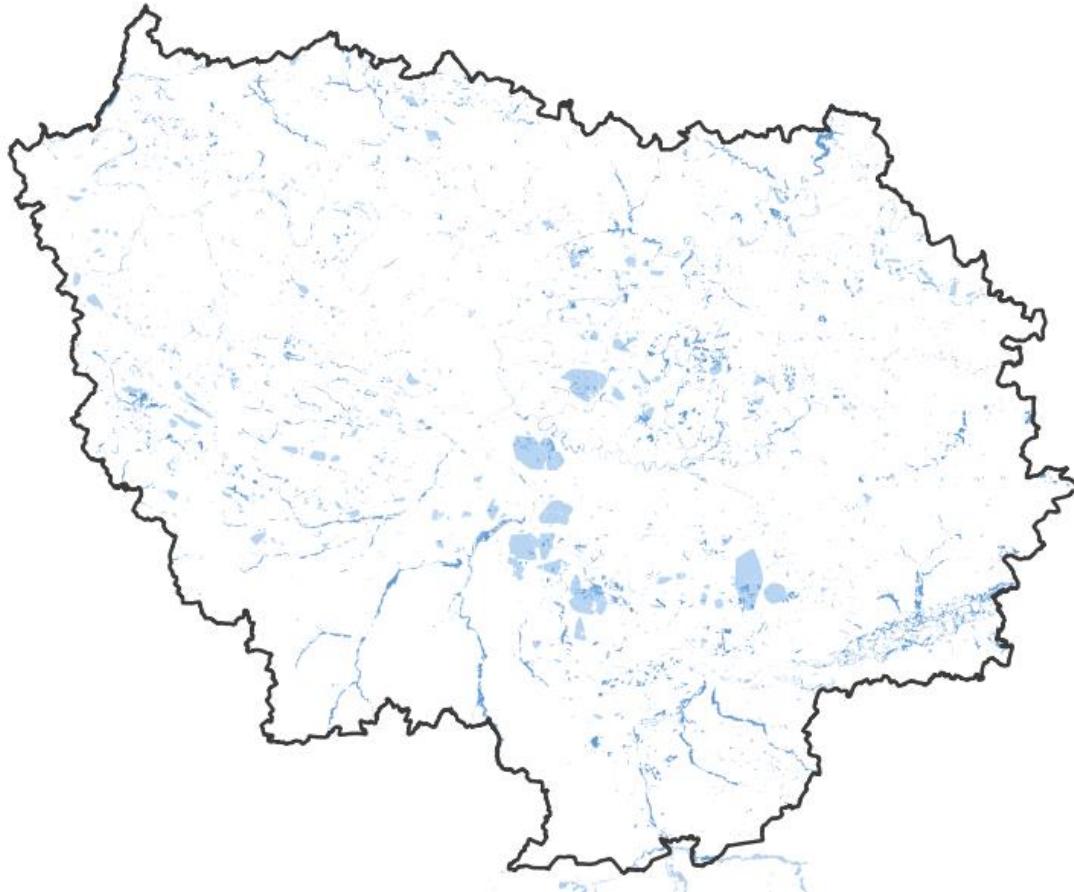


Réservoirs régionaux de biodiversité

Trame bleue

Trame bleue = ensemble des espaces aquatiques et humides (cours d'eau, plans d'eau, mares et mouillères, boisements humides, marais et prairies humides...)

Milieux humides et clusters de mares => réservoirs



Trame bleue

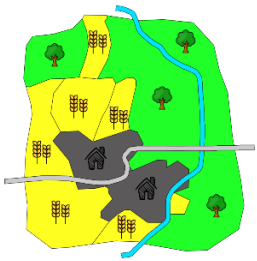
Cours d'eau et plans d'eau => continuum, prenant en compte la qualité des berges plus ou moins artificialisées



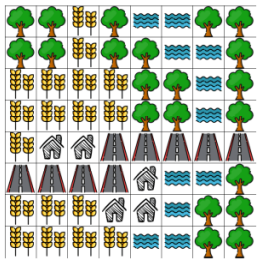
Méthode de travail – la matrice et les obstacles

Principes

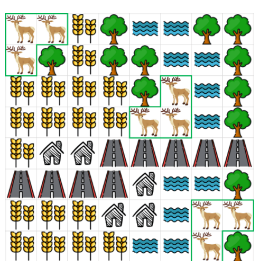
Aire de dispersion / Aire de migration simulée



Étape 1 :
Représentation
vectorielle du
territoire



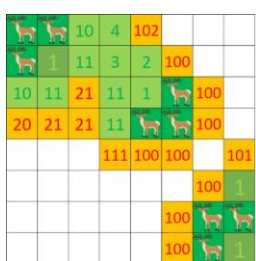
Étape 2 : Raster
gérant les
superpositions



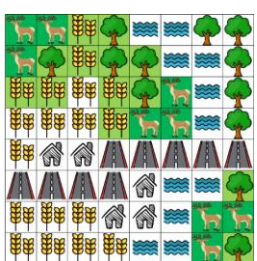
Étape 3 : Ajout
des réservoirs



Étape 4 :
Implémentation
de la matrice de
cout



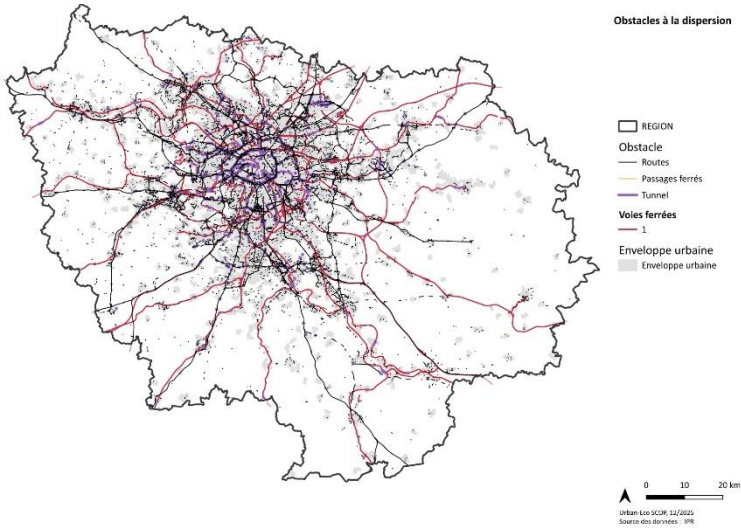
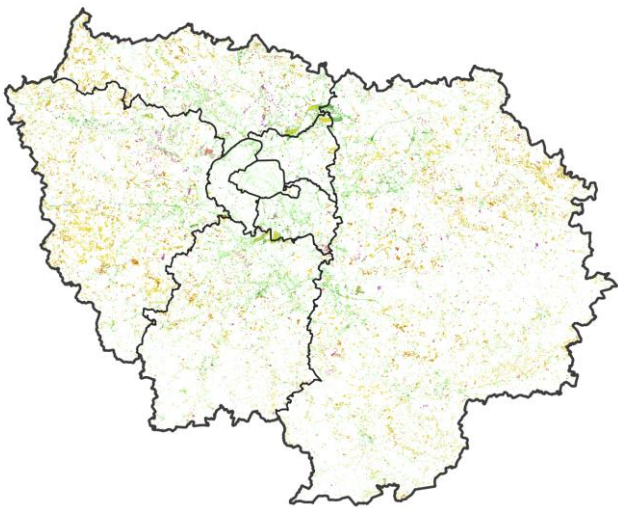
Étape 5 :
Algorithme de
cheminement à
moindre cout



Étape 6 :
Résultat final

Données mobilisées pour définir la friction :

Matrice urbaine & obstacles

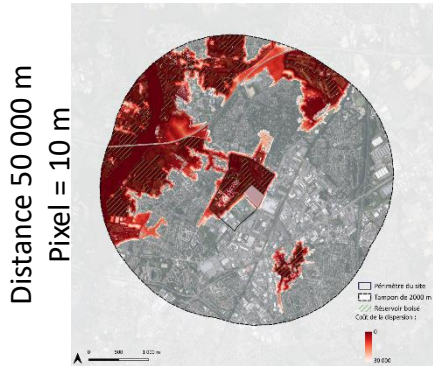
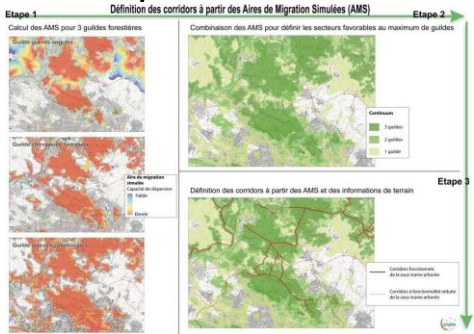


Méthode de travail – la capacité de dispersion

Description des réflexions sur les guildes d'espèces / Dispersion :

- Principes :
 - Analyse des espèces par distance de dispersion et par sous-trames
 - Taille du pixel d'analyse = 10 m
 - Représentation de la distance maximale de dispersion
- Propositions:

Distance maximale pondérée par trame pour des guildes d'espèces choisies sans combinaison



Exemples de matrice

	Milieux urbains			Milieux ouverts prairiaux			Milieux semi-ouverts		Milieux ouverts calcicoles			Milieux boisés			Milieux humides et aquatiques			
	500	3000	8000	<500	2000-5000	5000-50000	15000	6000	10000	>1000	<1000	50000	15000	2 à 5000	10000	5000	1000	200
Oiseaux		Chouette hulotte	Martinet noir			Hirondelle rustique		Pie grièche écorcheur	Engoulevent d'Europe				Engoulevent d'Europe		Martin pêcheur	Sarcelle d'hiver	Bergeronnette des ruisseaux	
			Hirondelle de fenêtre			Bruant zizi	Fauvette babillarde	Pouillot fitis		Fauvette pitchou		Pic noir			Râle des genêts	Grèbe castagneux		
			Faucon crécerelle			Pipit farlouse	Linotte mélodieuse	Bouvreuil pivoine					Hibou moyen duc					
			Moineau domestique			Chouette chevêche	Tarier pâle	Bruant zizi				Fauvette à tête noire	Pic épeichette					
	Milieux urbains			Milieux ouverts prairiaux				Milieux ouverts calcicoles				Milieux boisés			Milieux humides			
	5 000 m			7 000 m				3 000 m				20 000 m			3 500 m			

Les besoins pour poursuivre

Partager les résultats sur **les Réservoirs** de biodiversité mis à jour :

- Suppression / Ajout
 - Par de nouveaux zonages de protection
 - Par des détections d'espaces boisés et ouverts
 - Par des espaces bâtis
- Modification de surfaces

Identifier ensemble la valeur potentielle de friction de certaines occupations des sols : « **espaces régionaux singuliers** »

Avancer sur la trame bleue :

- Aquatique : valeur des continuités (fonctionnelle / non fonctionnelle)
- Présence d'obstacles, mise à jour
- Présence de milieux humides.





PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Région
île de France



ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



AUXILIA
Groupe SOS

LANCEMENT DES ATELIERS TERRITORIAUX

Yohan Gaillard, Auxilia

Ateliers territorialisés

Principes et objectifs

Lézard vivipare

Espèce de cohérence
nationale TVB

Pendant l'élaboration du SRCE (suffisamment tôt) pour :

1. Interroger localement les **réservoirs** en
Essonne

→ *Valider le zonage*



2. Appréhender la **trame bleue** en Essonne

→ *Réflexion collective sur la composition et localisation des
composantes humides et aquatiques*



Ateliers territorialisés

Principes et objectifs



TEMPS 1.

45 MINUTES

Interroger localement les **RESERVOIRS** en Essonne

Objectif : **Valider le zonage**

Durant l'atelier, par réservoir, précisez collectivement :

- Votre accord avec chacun des réservoirs ?
- La nécessité d'amender certains réservoirs ?
- La nécessité de compléter les conditions d'intégration dans le réservoir ?

Pour chaque proposition, identifiez le site concerné à l'aide d'une gommette numérotée et une fiche descriptive, sur laquelle le numéro est rappelé.

LES RESERVOIRS
DU FUTUR SRCE

L'atelier se déroule dans quel département / secteur ?
77 78 91 95

☐ Nous pensons que le réservoir est prioritaire
☐ Nous souhaitons amender le réservoir
☐ Nous souhaitons ajouter un réservoir

Éléments de localisation du réservoir (communes, EPCI, ...)

Justifiez votre proposition :

Identifiez des milieux, espèces ou groupes d'espèces remarquables sur le site (vulnérables, en danger, symboliques, ...):

RÉVISION DU SRCE
ATELIERS TERRITORIAUX

Réservoirs à l'étude

Réservoirs initiaux

Aires protégées	RNN + RNR + RB (ONF) + APPB + RB (SDAGE) Natura 2000 hors milieux artificialisés : { "Bâti" ou "Zones d'activité" } (BD CARTO) et { "Tissu urbain" ou "Carrières, installations de stockage de déchets et terrains nus" } (MOS + ECOMOS) }
Espaces d'inventaire	ZNIEFF 1-2 hors milieux artificialisés : { "Bâti" et "Zones d'activité" } (BD CARTO)
Outils fonciers	Sites acquis : ENS + AEV + CEN sous conditions : { Enjeux écologiques reconnus (carte alerte flore ou carte végétations menacées CBNBP) } ou { Mitoyens à un autre réservoir (SRCE) ou boisement > 50 ha (MOS) }

Milieux boisés	Boisements > 50 ha (MOS)
Milieux prairiaux	Prairies permanentes et d'inventaires + Golf + Aérodromes : { "Prairies permanentes herbacées" ou "Surfaces pastorales herbacées" } (RPG) + { "Prairie des inventaires des PNR" > 1 ha } + { "Golf" et "Prairie des aérodromes" } (MOS)
Milieux calcicoles	Pelouses calcicoles (VegIDF)
Milieux urbains végétalisés	Espaces végétalisés dans l'enveloppe urbaine (SDRIF-E) : { Réservoirs et secteurs d'intérêts écologiques (SRCE 2013) } ou { (Espaces ouverts à végétation arbustive ou herbacée, Vergers-pépinières, Maraîchage-horticulture, Parcs ou jardins, Jardins familiaux, Jardins de l'habitat individuel, Jardins de l'habitat rural, Jardins de l'habitat continu bas, Golfs, Hippodromes, Parcs liés aux activités de loisirs sauf parc de châteaux, Cimetières, Surfaces engazonnées avec ou sans arbustes) > 1ha } (MOS) ou { certains espaces ECOMOS > 1ha } ou { Prairies de zones anthropiques + Végétations en zone anthropique (CBNBP) }

Compléments thématiques

Ateliers territorialisés

Principes et objectifs



TEMPS 2.

45 MINUTES

Appréhender la **trame bleue** en Essonne

Objectif : **Echanger sur la composition et localisation des composantes humides et aquatiques**

Durant l'atelier, précisez collectivement :

- Votre accord avec les composantes de la trame bleue?
- La nécessité d'amender certaines composantes de la trame bleue ?
- La nécessité d'en ajouter certaines ?

Pour chaque proposition, identifiez le site concerné à l'aide d'une gommette numérotée et une fiche descriptive, sur laquelle le numéro est rappelé.

LA TRAME BLEUE
DU FUTUR SAGE

L'atelier se déroule dans quel département / secteur ?
77 78 91 95

NUMERO

- ☐ Nous pensons que ce secteur est prioritaire
- ☐ Nous souhaitons amender un secteur de la trame bleue
- ☐ Nous souhaitons compléter la trame bleue par l'ajout d'un secteur (linéaire ou surface)

Éléments de localisation du réservoir (communes, EPCI, ...)

Justifiez votre proposition :

Identifiez des milieux, espèces ou groupes d'espèces remarquables sur le site (vulnérables, en danger, symboliques, ...):

RÉVISION DU SAGE
ATELIERS TERRITORIAUX

Composition de la trame bleue

Espaces humides

Milieux humides

{**"Zones humides"** (SAGE) + **"Zones humides"** (DDT 77) + **"Peupleraies et milieux marécageux"** (PNR Vexin français) + **"Prairies humides inondables, Roselières magnocariçaies megaphorbiaies, Marais tourbière landes humides"** (VegIDF) + **"Prairies et friches humides"** (VegIDF) + **"Milieux humides"** (ECOMOS)} > 5000 m² après recollement

Mares

{**"Mares"** (SNPN) en cluster de 3 ou plus avec une distance de séparation maximale de 500 m, non entrecoupées par une route à fort passage}

Grands cours d'eau

{**Cours d'eau VNF** (Yonne, Oise, Seine, Marne) + **BDBerge** pour la catégorisation}

Cours d'eau

{**Autres cours d'eau** (BD TOPO) + utilisation de l'**enveloppe urbaine** (SDRIF-E) pour la catégorisation}

Obstacles à l'écoulement

(Référentiel des obstacles à l'écoulement)

Espaces aquatiques

Ateliers territorialisés

Principes et objectifs



TEMPS 3.

30 MINUTES

Renforcer les **connaissances** de **certains milieux**

Objectif : Participer à la construction des hypothèses de modélisation des **corridors écologiques**

Un constat :

S'il existe de nombreuses données cartographiques permettant d'estimer la valeur écologique de certains milieux permettant ainsi de les catégoriser en réservoirs et d'autres en espaces participants aux continuités écologiques, il reste encore quelques milieux dont la donnée n'existe pas sur tout ou partie du territoire régionale, est peu fiable ou imprécises.

Pour améliorer la connaissance écologique de ces quelques milieux, il convient d'en échanger avec vous.

- Terrains vacants et friches
- Surfaces engazonnées
- Maraîchage
- Vergers
- Jardins familiaux
- Prairies

Lors de l'échange en plénière, nous nous limiterons aux milieux suivants : **zones de maraîchage, surfaces engazonnées en bord des principales infrastructures, friches et espaces vacants et prairies.**



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Région
île de France



ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



AUXILIA
Groupe SOS



ECHANGES SUR LES MILIEUX A QUALIFIER

Yohan Gaillard, Auxilia

Ateliers territorialisés

Échange sur les **connaissances de certains milieux**



TEMPS 3.

Les espaces végétalisés en bord
de grandes infrastructures
routières et ferroviaires en Essonne

Nous pourrions supposer que :

Certains aménagements paysagers contribuent à la continuité écologique pour certains taxons : réduction de l'effet d'obstacle de l'infrastructure ou de manière longitudinale, traversée de l'infrastructure

- Qu'en dites-vous ?
- Lesquelles ?
- Quels aménagements paysagers ? Quels types d'entretien ?
- Disposez-vous de données à valoriser ?



→ Envoyez-nous vos données et informations à cette adresse : srce-snp.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

Ateliers territorialisés

Échange sur les **connaissances de certains milieux**

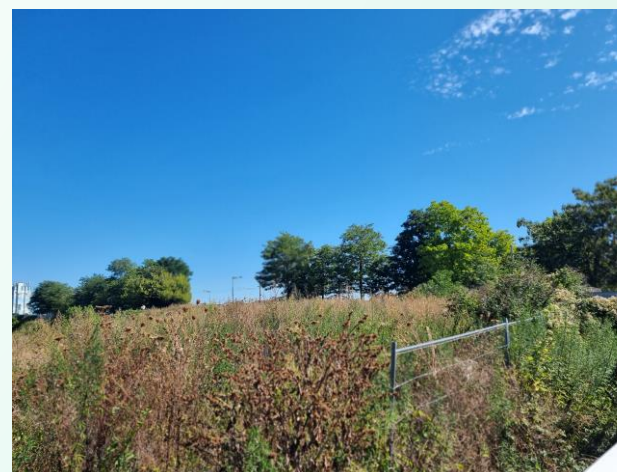


TEMPS 3.

Les friches et espaces vacants en Essonne

Nous pourrions supposer que :

- Certaines friches ou espaces vacants sont suffisamment significatifs en surface et en qualité pour les traiter spécifiquement comme des espaces relai pour la trame verte herbacée ?
- Qu'en dites-vous ?
- Lesquels ? Quelles typologies de friches ou d'espaces vacants ? Quels aménagements paysagers ? Quels types d'entretien ?
- Disposez-vous de données à valoriser ?



→ Envoyez-nous vos données et informations à cette adresse : srce-snp.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

Ateliers territorialisés

Échange sur les **connaissances de certains milieux**



TEMPS 3.

Les zones maraîchères en Essonne

Nous pourrions supposer que :

- les parcelles en maraîchage sont intéressantes à valoriser comme espaces relai dans la trame verte, pour des insectes ou petits mammifères
- Qu'en dites-vous ?
- Lesquelles ? Quels types de productions ? Quels modes de gestion ?
- Disposez-vous de données à valoriser ?



→ Envoyez-nous vos données et informations à cette adresse : srce-snp.driat-if@developpement-durable.gouv.fr



TEMPS 3.

Les prairies en Essonne

Nous pourrions supposer que :

- Toutes les prairies jouent un rôle dans la continuité écologique régionale mais leur composition (végétation, sols, eau, ...) et leur mode de gestion, leur confèrent une valeur écologique différentes ?
- Les prairies identifiées par le CBNBP sont déjà prises en compte comme « espaces relais ».
- Qu'en est-il des autres prairies déclarée à la PAC et les autres prairies identifiées dans le MOS ?
- Quelles typologies de prairies ont un intérêt majeur en matière de continuité écologique (composition, surface...)



→ Envoyez-nous vos données et informations à cette adresse : srce-snp.driat-if@developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Région
île de France



ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



AUXILIA
Groupe SOS

RESTITUTION ET ECHANGES



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Région
île de France



ARB
AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



AUXILIA
Groupe SOS

CLOTURE

Clôture

Rappel des dates

78	20 janvier matin Yvelines
91	27 janvier après-midi Essonne
95	3 février matin Val d'Oise
	5 février matin Petite Couronne
77	12 février matin Seine et Marne

	24 mars matin Obstacles
	24 mars après-midi Trame bleue
	31 mars matin Trame noire
	31 mars après-midi Milieu urbain
	7 avril matin Milieu agricole
	14 avril après-midi Plan d'actions

Pré-inscription

Ateliers thématiques



24 mars matin
Obstacles



24 mars après-midi
Trame bleue



31 mars matin
Trame noire



31 mars après-midi
Milieu urbain



7 avril matin
Milieu agricole



14 avril après-midi
Plan d'actions

Milieux à qualifier



Maraîchages

Dépendances vertes
de grandes infrastructures

Friches et Espaces vacants

Prairies

- Prairies identifiées par le CBNBP comme "**espaces relais**"
- Prairies déclarées à la PAC comme "**destinées à la fauche et au pâturage**"
- Prairies identifiées au MOS comme "**autres prairies**"